

**Tourmont (1883)**  
**Rue de Chazeau**

**Fer FF2D - S2C4p**  
**46.859335, 5.686112**



À Tourmont, rue de Chazeau, on peut découvrir une étonnante croix en fer forgé, datant de 1883 (d'après l'inscription portée sur son piédestal). Découvrir est le juste verbe tant l'environnement dans lequel se trouve la croix est ingrat, particulièrement encombré d'objets urbains.



La croix à structure bidimensionnelle est composée de quadruplets de fers parallèles. Ses consoles en pied, au profil atypique, sont entourées d'un surprenant dispositif (portechandelles ou défensif?) à pointes menaçantes en fer forgé.

### ***Une croix érigée en 1883***

Le piédestal en calcaire comporte une inscription gravée sur la face avant ou principale du piédestal.

S'il est difficile de déchiffrer un mot de la seconde ligne, les autres mots sont bien lisibles, notamment la date 1883 et les noms de deux personnes citées en lien avec cette croix.

On trouve dans la base de données Geneanet d'utiles précisions sur ces deux personnes.

**CROIX ERIGEE**  
**a la ...**  
**de Jan Etienne CHERIN**  
**et J<sup>ne</sup> Claude**  
**PELLETIER**  
**son epouse**  
**de Tourmont**  
**1883**



Il s'agit en effet de Jean Etienne Cherin et de Jean Claude Pelletier.

- **Jean Etienne CHERIN** (1804-1861) naît le 8 novembre 1804 (17 Brumaire An 13) à Tourmont. Cultivateur de ce village (et par ailleurs ayant exercé la fonction de Maire officier de l'Etat civil de Tourmont), il y décède le 9 décembre 1861 à l'âge de 56 ans.
- Il se marie en mai 1849 (tardivement) à Tourmont avec Jeanne Claude PELLETIER.
- **Jeanne Claude PELLETIER** (1812-1878) naît le 6 septembre 1811 à Aiglepierre (39), village à 15 km de Tourmont. Cultivatrice à Aiglepierre avant son mariage, elle décède à Tourmont le 28 avril 1878 à 66 ans (mention à l'État-Civil comme rentière).

La croix est érigée en 1883, soit cinq ans après le décès de Jeanne Claude Pelletier et 22 ans après celui de Jean Etienne Cherin. L'érection de la croix correspond vraisemblablement à une volonté commune des époux et a pu être financée après le décès de la veuve rentière (legs sous condition?). Le couple ne semble pas avoir eu d'enfants : c'est un cousin de Jean Etienne Cherin qui est mentionné comme témoin lors du décès de celui-ci.

### *Un classique et sobre piédestal*



Le piédestal de la croix métallique est de forme globalement parallélépipédique sur plan carré. Il repose sur un sol récemment remis à neuf et cimenté par des habitants de Tourmont voisins de la croix.

Le monument est construit sur une petite bande allongée de terrain. Cette parcelle, bordée de murs appareillés sur deux côtés, porte le N° 574 sur le plan cadastral : elle pourrait être la propriété de l'évêché selon l'avis des personnes ayant refait le sol.

Le dé ou corps principal du piédestal, modérément élancé, est constitué de deux blocs monolithiques superposés. Seule sa face avant ou principale (côté nord-ouest) présente une inscription gravée.



La base du piédestal comporte une petite plinthe, une belle doucine renversée et enfin un petit réglelet.

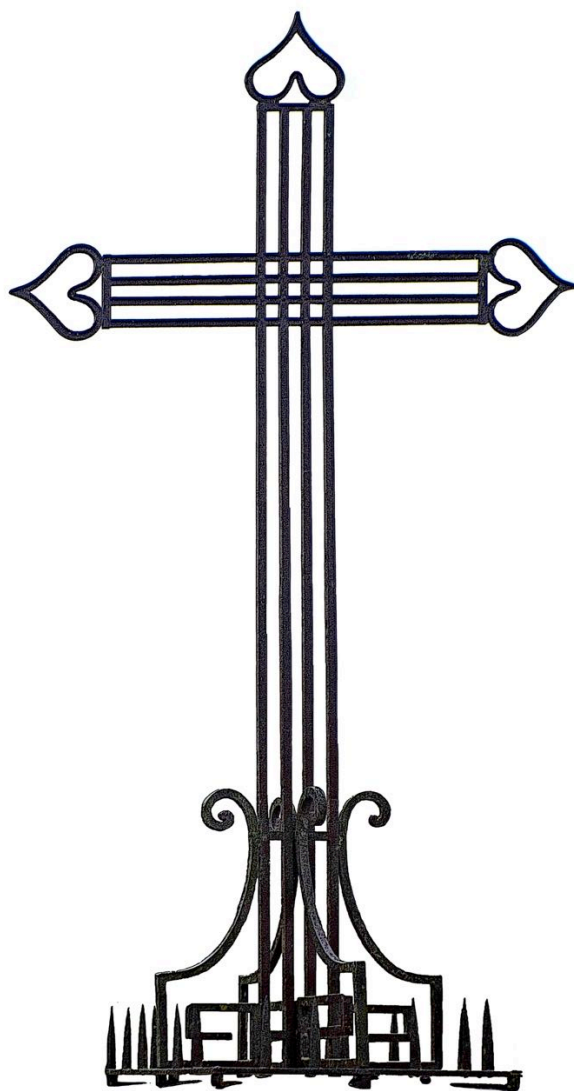


La corniche, bloc monolithique, comporte une moulure en quart-de-rond surmontée d'un bandeau et se termine par trois petites moulures (un quart-de-rond et deux réglelets décalés).

Ce piédestal d'allure classique et assez simple correspond bien à ce qui se réalisait vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est parfaitement en cohérence avec la croix métallique aux lignes droites rigides et même sévères.

## ***La croix métallique, sa structure et son allure générale***

La croix métallique de la rue de Chazeau à Tourmont est de type monobloc à structure simple, bidimensionnelle (et donc plane). Cette structure est toutefois atypique car constituée de quadruplets de fers parallèles de section identique, carrée. Ces ensembles de fers verticaux et horizontaux se croisent au centre de la croix avec des assemblages à mi-fer. De gros cœurs sont ajoutés aux extrémités de ces quadruplets de fers linéaires.



La croix est soutenue en pied par quatre consoles placées sur les axes principaux de la croix. Le dessin des consoles combine spirales à segments rectilignes et parties curvilignes.

### ***Une ceinture "porte-chandelles"***

Une des originalités de la croix tient à la présence d'un dispositif en fer forgé avec des pointes saillantes fixées sur une ceinture parallèle aux bords de la corniche. Ces pointes sont peut-être des porte-chandelles mais peuvent aussi avoir une fonction de protection.



La ceinture, en fer plat, est posée en légère surélévation par rapport à la corniche du piédestal. Elle est fixée sur huit pattes horizontales et coudées, scellées dans la pierre. Les pattes du milieu des côtés servent aussi de support aux fers des consoles.



Les pointes “porte-chandelles” sont réparties sur toute la ceinture à raison de quatre par côté plus quatre dans les angles (mais certaines manquent).

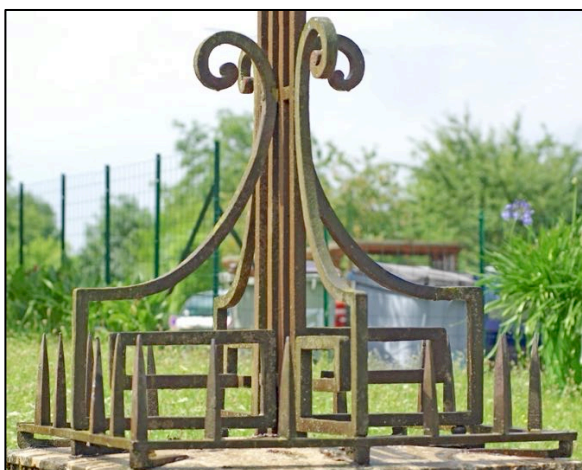


Les pointes elles-mêmes sont des troncs de pyramide curviligne de section carrée. Elles sont vissées sur la ceinture externe et se présentent différemment selon qu'elles sont plus ou moins tournées.



À noter que les pattes-supports horizontales en fer plat s'aplatissant vers leur extrémité sont orientées et posées de façon différente selon qu'elles sont au milieu des côtés de la ceinture ou dans les angles de celle-ci. On verra, plus bas, qu'elles reçoivent les perles de liaison et de fixation des consoles.

### ***Des consoles au profil atypique***

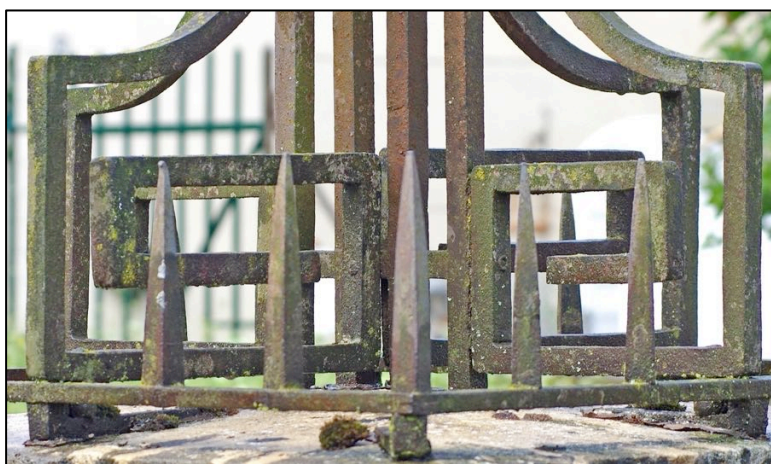
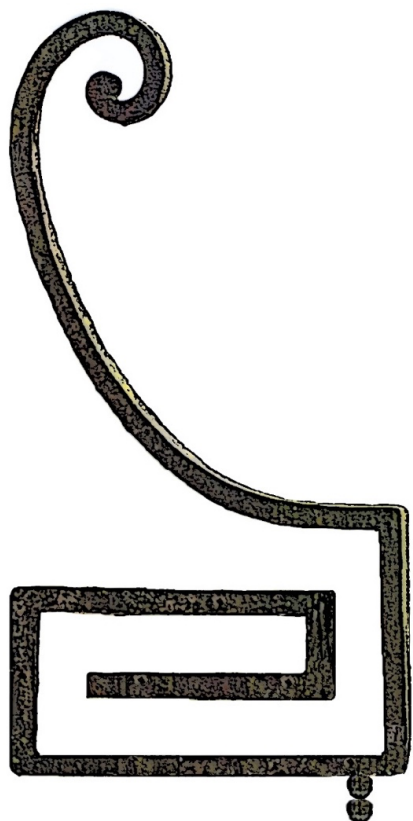


Le dispositif “porte-chandelles” ne permet pas de bien voir les quatre consoles. Nous allons toutefois tenter de les présenter.

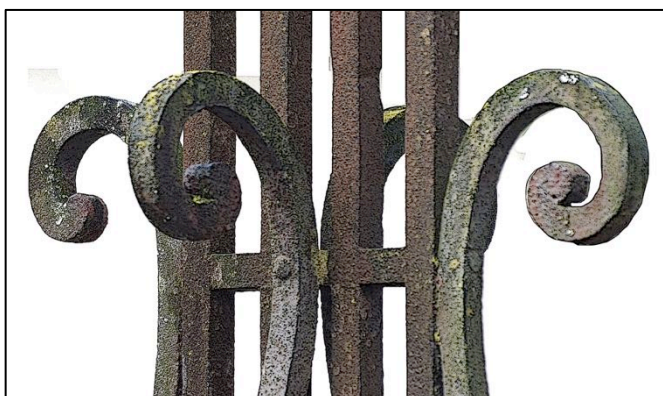
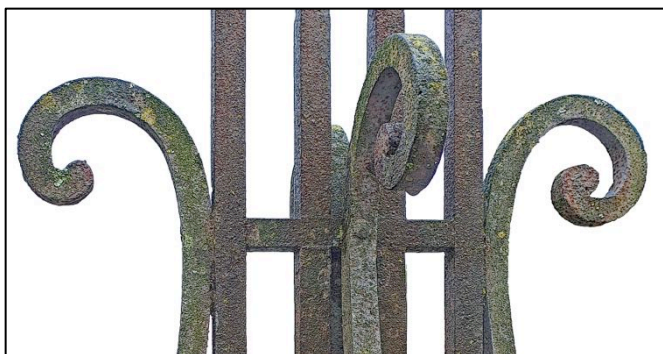
Ces consoles sont placées sur les axes principaux de la croix, soit deux latérales et deux orthogonales.

Elles sont réalisées en fer de section carrée. Leur dessin est hybride, constitué d'une partie basse en forme de spirale à segments de droite et d'une partie haute en grand arc de cercle se terminant par une petite volute.

En partie basse, les fers spiralés sont à la fois posés sur la ceinture et fixés aux pattes horizontales par deux perles superposées en fer étampé. La partie verticale de la spirale est fixée par rivetage sur une entretoise basse croisant et reliant le quadruplet de fers du pied.



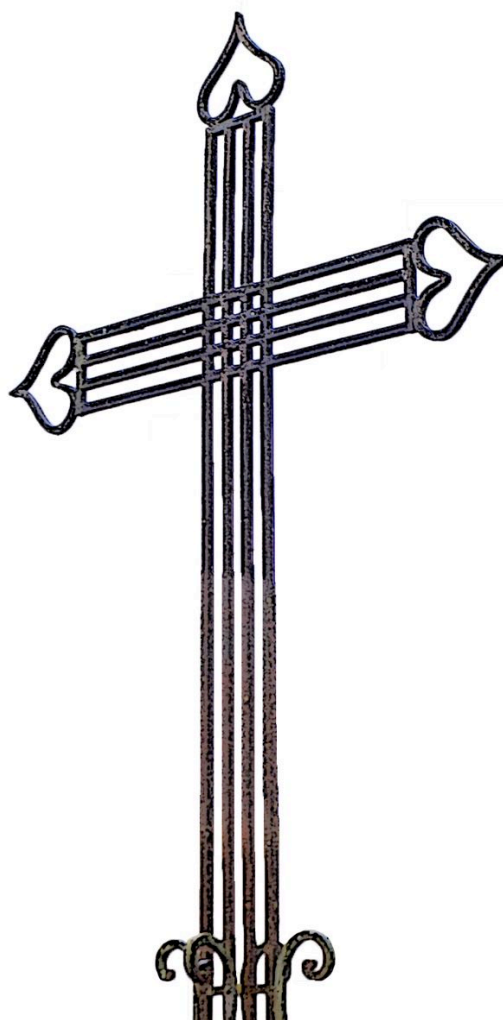
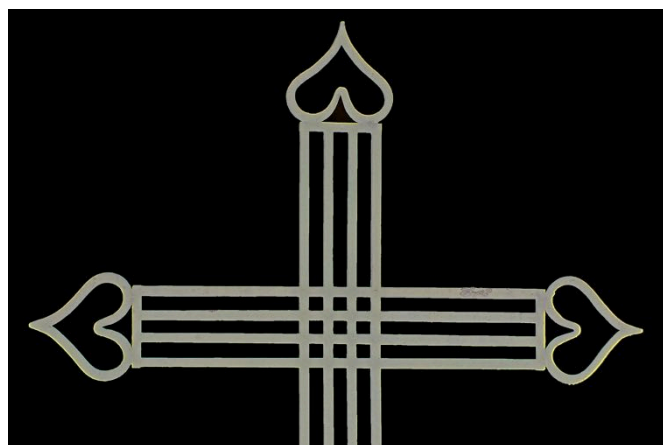
Après la partie spiralée, les fers partent à angle droit et adoptent une belle forme en courbe se terminant par une petite volute. Ils viennent se fixer, en haut, sur une seconde entretoise horizontale reliant le quadruplet de montants du pied de la croix.



## Le haut de la croix ou croisillon sommital

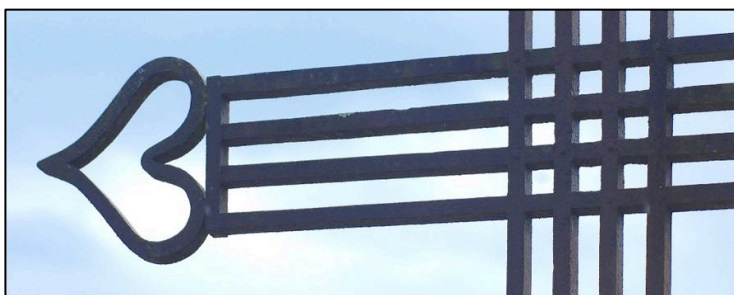


Difficile de parler d'un croisillon sommital autonome, car le monument est monobloc, sans séparation entre base, pied et haut de la croix



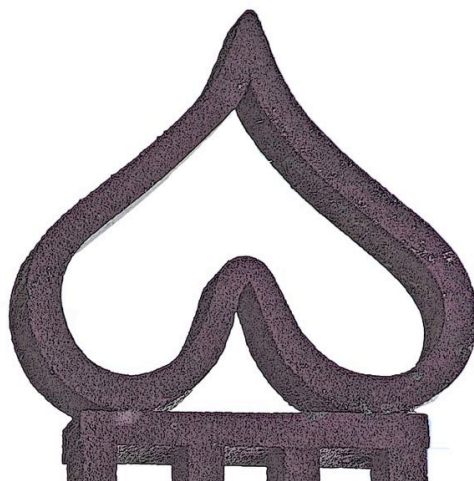
Ce haut de la croix, disons donc le croisillon sommital, se caractérise par un dessin d'une grande force visuelle avec une partie verticale de la croix (son pied) et une traverse horizontale aux quatre fers parallèles créant, au centre de la croix, une sorte de damier ou tissage étonnant.

Les trois branches libres du croisillon sommital sont identiques, de même longueur et de même esthétique.

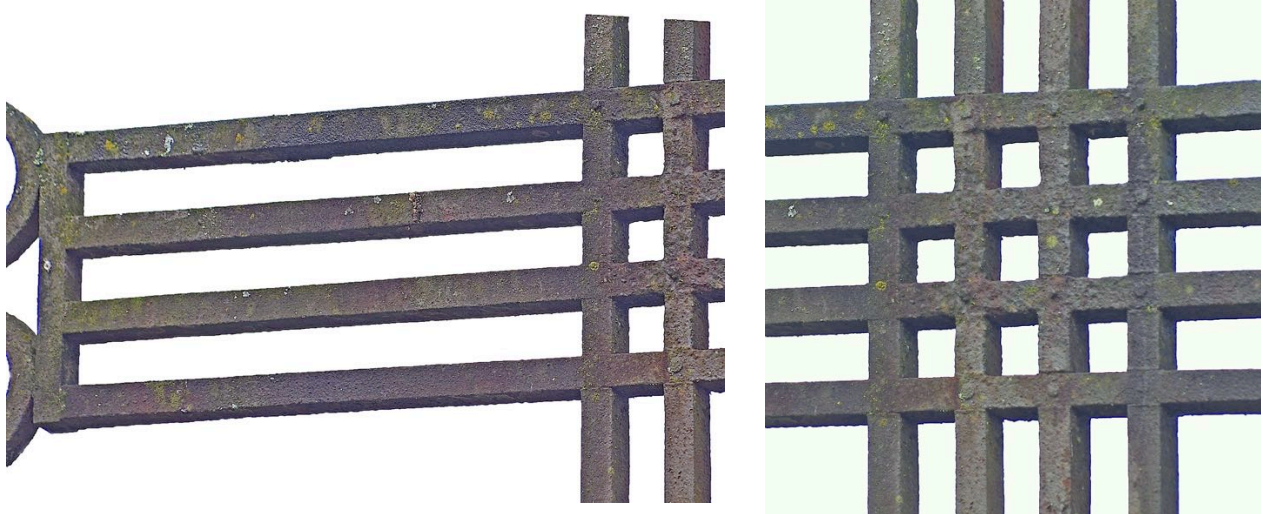


Une barrette orthogonale au quadruplet de fers ferme et termine chacune des branches.

Sur cette barrette est fixé un motif décoratif en fer de section carrée et en forme de cœur (dévotion au Sacré-Cœur de Jésus).



Les quadruplets de fers parallèles, en se croisant au centre de la croix, forment un intéressant damier dégageant neuf vides carrés. Les fers sont assemblés à mi-fer avec blocage par de discrets rivets.



### **Conclusion**

La croix en fer forgé de la rue de Chazeau à Tourmont est un bel exemple d'une réalisation tardive (1883) témoignant de la permanence de l'inventivité des concepteurs de telles croix. L'allure assez sévère, virile même, de la croix comme les nombreux détails conceptuels et techniques sont révélateurs d'une volonté bien déterminée d'utiliser judicieusement le fer forgé pour exprimer un sentiment religieux (celui d'une époque, bien sûr).

Il est regrettable que cette croix soit si mal mise en valeur, dans un environnement assez ingrat. Ce n'est malheureusement pas le seul cas où de telles croix originales en fer forgé doivent cohabiter avec poteaux électriques, bornes d'incendie, panneaux routiers, équipements téléphoniques et autres aménagements urbains surprenants.

Il serait intéressant de retrouver, dans les archives, ce que le couple Chérin-Pelletier a souhaité voir être érigé pour cette croix et ce que les héritiers ou légataires ont pu décider.

En tout cas, une croix bien originale dont il n'en existe pas de semblable dans tout le Jura.